

Aucune modification des prescriptions.

Mais une augmentation du prix de la cartouche de 1ct. soit 33.ct. la cartouche.

Point 7. Le président nous annonce une démission celle d'un membre du comité M. Girod Gérard. Le comité présente M. Roulin Eric. aucune autre proposition dans l'assemblée. Elu à l'unanimité.

La Commission de gestion se compose de M.M. Ducraux Roland. Huberson Lucien. suppl. Muller Gilbert.

Point 8. Aucune proposition
L'assemblée est levée à 21h.20.

Le secrétaire.



Assemblée Générale du 13 avril 1988.

L'assemblée générale est ouverte à 20h30, sous la présidence de M. Georges Clavel.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel.
2. Nomination de scrutateurs.
3. Lecture du dernier procès-verbal.
4. Lecture et approbation des comptes.
5. Rapport du président.
6. Prescriptions fédérales.
7. Elections statutaires
8. Cibles électroniques
9. Propositions individuelles.

Point 1.2. Vu le nombre restreint de membres
qui se sont déplacés pour cette assemblée,
(8 membres + le comité.) nous passons au point suivant:

Point 3. Le procès-verbal est lu et adopté

Point 4. Lecture des comptes;

Fortune de la sté: Fr. 13542.-

Bénéfice du loto Fr. 7045,40.

Location de la buvette du stand. Fr. 2000.-

Location à l'armée du stand. Fr. 474,45.

La commission de gestion remercie le caissier
pour la bonne tenue des comptes qui sont
acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

Point 5. Le président relève la bonne marche de
la société et nous relate les bonnes prestations de
la société aux tirs de l'année. (tirs militaires, tirs
en campagnes et tir de clôture).

Point 6. Aucun changement dans les prestations
financières; dès 1983 le fusil d'assaut 90. est
officiellement mis en service.

Un millier de cartouches sera mis à disposition.

Point 7. Cette année c'est uniquement la
commission de gestion qui est soumise à réélection
Sont nommés:

Huberson Lucien.

Muller Gilbert.

suppl: Mathys Pierre-Alain.

Point 8. Le comité a étudié la pose de cibles
électroniques de 2 maisons: Polytronique. et Sius.
Le choix s'est porté pour la maison Sius.

Avantages par rapport à l'autre marque et à
nos locaux existants.

Le câble est suffisant, peu de frais pour la

pose des cadres à la ciblerie; et peu d'entretien; ainsi que les ordinateurs plus polyvalents.

Le comité propose l'installation de 4 cibles électroniques. qui remplacent largement nos 6 cibles à marquage conventionnel pour un tir normal. 2 cibles seraient suffisantes pour les entraînements mais pas pour un tir normal.

Financement:

Société. Fr. 12000.-

Sport-toto. Fr. 8000.-

Parts des membres Fr. 16500.-

Commune. Fr. 20000.-

Emprunts Raiffeisen Fr. 25000.-

Nous avons l'intention d'ouvrir un livre d'or. pour y mentionner tous les dons.

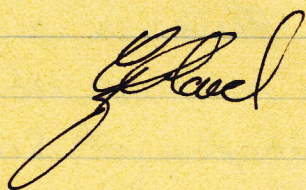
Après quelques questions de principe; le président demande à l'assemblée s'il sont d'accord de mettre des cibles électroniques.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

L'installation de 4 cibles électroniques, est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Point 9. Propositions individuelles aucune.

L'assemblée est levée à 21h.45.



Le secrétaire.

